LES ÉCOLES

UNE ÉDUCATION PUBLIQUE, DE QUALITÉ, POUR TOUS

Huit écoles publiques proposent des apprentissages bilingues, des approches culturelles et des classes d'accueil pour tous les enfants... Une cantine de qualité bio et locale à des prix pour tous, un accueil renforcé des équipes de la Ville ou encore une ouverture culturelle complète l'offre des écoles.

Contenu mis à jour le 15.08.2026

Inscription scolaire

Nouveau : deux classes de "Très petite section" (TPS) ouvrent leurs portes à Millau à la rentrée 2026-2027 à l'école Jean Macé-Paul Bert, et à l'école Beauregard. Elles sont particulièrement destinées aux enfants qui ont entre 2 et 3 ans et qui habitent le quartier de ces écoles, dans le cadre des actions du Contrat de ville pour le quartier prioritaire centre ancien Beauregard.

Comment s'incrire à l'école ?

Les parents doivent se présenter à l'accueil de la mairie pour la préinscription. Un certificat de préinscription sera délivré.

Pièces à fournir :

- La copie du livret de famille (parents et enfants),
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- La copie des pages de vaccination à jour,
- Un jugement de divorce ou de séparation, le cas échéant.

Dans un second temps, les parents rencontrent le directeur de l'école, qui valide l'admission définitive de l'enfant :

Pièces à fournir :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant,
- En cas de changement d'école : le certificat de radiation de l'établissement, précédent,
- L'assurance scolaire.

Doivent s'incrire :

– les enfants entrant à l'école pour la première fois,
– les enfants nouvellement arrivés sur Millau,
– les enfants qui changent d'école.

Pour les enfants de 3 ans et plus

Les préinscriptions ont lieu en mairie dès que l'enfant a atteint l'âge de 3 ans à la rentrée scolaire.

Les enfants ayant 3 ans entre janvier et le 31 décembre de l'année en cours pourront être accueillis directement en petite section à la rentrée uniquement.

Pour les enfants de moins de 3 ans

Pour les enfants âgés de 2 ans avant la rentrée des classes de septembre, il existe des très petites sections dans certaines écoles et dans la limite des places disponibles et sous certaines conditions (propreté, autonomie). Pour les enfants qui auront 2 ans après la rentrée et avant le 31 décembre de l'année en cours, une inscription est possible en classe d'accueil.

La classe d'accueil des moins de 3 ans

La classe d'accueil des moins de 3 ans (26 places) à l'école Jean-Henri Fabre est un dispositif spécifique d'accueil entre la crèche et l'école, adapté au rythme de l'enfant. L' encadrement est assuré par une enseignante, une éducatrice de jeunes enfants et d'une Atsem.
En savoir plus

Pour le passage de la maternelle à l'élémentaire et pour le passage en classe supérieure : aucune inscription n'est nécessaire. Les parents doivent confirmer ce passage auprès des directeurs d'école.

Les horaires scolaires des écoles publiques maternelles et élémentaires :

8h30 – 12h00 et 14h00 – 16h30

Les horaires de la garderie :

7h30-18h25

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

École Paul Bert - Jean Macé. La culturelle

ÉCOLE JEAN MACÉ / PAUL BERT

École Jean MACÉ (maternelle) : 2 rue de la Saunerie – 05 65 60 11 76

École Paul BERT (élémentaire) : 14 Place Foch – 05 65 60 10 95

Directrice : Mme Sandra JOGUET

0121301Z@ac-toulouse.fr

- **Ecole maternelle dotée d'une classe spécialisée pour les enfants autistes (UEMA).**
 En savoir plus

École Albert Séguier / Le Crès. La sportive

ÉCOLE ALBERT SÉGUIER / LE CRES

Avenue Charles de Gaulle

Directrice : Mme Sophie BOUSQUET – 05 65 60 04 39

0120448X@ac-toulouse.fr

École Jules Ferry. L'anglaise

ÉCOLE JULES FERRY

Rue de la Liberté : 05 65 60 10 18

Directrice : Mme Sabine AYRINHAC

0121276X@ac-toulouse.fr

- **École bilingue Français / Anglais, labellisée Euroscol . Dès la moyenne section de maternelle. En cours préparatoire (CP), l'apprentissage de la lecture et de l'écriture a lieu en français ; l'enseignement des mathématiques, sciences et les cours de sport se font en anglais.**

- **École dotée d'une classe d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le 1er degré.**

École Martel

ÉCOLE MARTEL

332, Rue Claude Debussy : 05 65 60 10 32

Directeur : M. Philippe SOLIGNAC

0120451A@ac-toulouse.fr

- **École dotée d'une classe d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le 1er degré.**

École du Puits de Calès, l'éco école

ÉCOLE PUITS DE CALES

Impasse du Dr Barsalou

Directeur : M. Vincent DUTHEIL – 05 65 60 42 73

0121340S@ac-toulouse.fr

L'école a été labellisée Éco école niveau "Argent" en juin 2026. Elle dispose d'

une aire terrestre éducative

(ATE)

École Beauregard. L'espagnole

ÉCOLE BEAUREGARD

Maternelle : Rue du Général Cossé – 05 65 60 20 77

Élémentaire : Avenue de Verdun – 05 65 60 15 00

Directrice : Mme Sandrine BERTRAND

0120459J@ac-toulouse.fr

- **École bilingue Français / Espagnol, labellisée Euroscol . Dès la grande section de maternelle.**

- **École élémentaire dotée d'une classe spécialisée pour les enfants autistes (UEEA)**

École Jean-Henri Fabre. L'occitane

ÉCOLE JEAN-HENRI FABRE

Élémentaire : Rue Paul Ramadier : 05 65 60 15 37

Maternelle : Rue de la Croix Vieille : 05 65 60 29 36

Directrice : Mme Aurore BLIN

0120461L@ac-toulouse.fr

- **École bilingue Français / Occitan, dès la moyenne section de maternelle.**
- **Une « Classe d'Accueil » pour les enfants de moins de 3 ans. Cette classe permet une transition, entre la maison ou la crèche et l'école. Une rentrée est possible en septembre et en janvier.**
- **Une classe d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le 1er degré.**

École Eugène Selles. L'occitane

ÉCOLE EUGENE SELLES

Élémentaire : Rue Eugène Selles : 05 65 60 04 40

Maternelle : Avenue Jean Jaurès : 05 65 60 20 79

Directeur : M. Pierre BLAYAC

0121218J@ac-toulouse.fr

- École bilingue Français / Occitan, dès la moyenne section de maternelle.

LES ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES

Listes des écoles privées

École du SACRÉ CŒUR

Élémentaire : 7 Rue Jean Moulin

05 65 60 00 84 –

0120979Z@ac-toulouse.fr

Maternelle (anciennement « École maternelle Jeanne d'Arc ») 3, Place du Mandarous : 05 65 60 64 00

0120980A@ac-toulouse.fr

Directrice : **Mme Anne RENAUX**

École primaire MARGUERITE MARIE

19, Rue de la Fraternité : 05 65 60 04 35

0121153N@ac-toulouse.fr

Directeur : **M. Jean-Benoit FABRE**

- École dotée d'une classe d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le 1er degré.

École primaire LES LAURIERS ROSES

26, Route des Aumières : 05 65 60 30 99

0121155R@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Hélène CELLE

AUTRES ÉCOLES

L'école associative La Calendreta

École primaire LA CALANDRETA

215, Rue de Lattre de Tassigny : 05 65 46 79 60

Directrice : Mme Carine MILHAU

0121473L@ac-toulouse.fr

L'école à domicile

Depuis 2022 le principe de ***la scolarisation obligatoire*** *des enfants soumis à l'obligation d'instruction est posé par le législateur pour les enfants âgés de 3 à 16 ans.*

Il ne pourra être dérogé à cette obligation de fréquenter un établissement scolaire public ou privé que ***sur autorisation préalable délivrée par les services académiques de chaque département, pour des motifs tirés de la situation de l'enfant et définis par la loi****.*
L'instruction en famille ne dépend donc plus d'une déclaration des responsables légaux, mais ***d'une autorisation des services de l'Éducation nationale****.*

Par conséquent, si vous souhaitez pratiquer ce mode d'instruction, depuis la rentrée 2022vous devrez déposer pour chaque enfant concerné **un dossier de demande d'autorisation d'instruction dans la famille auprès de la Direction académique des services départementaux de l'Éducation nationale de votre département de résidence, entre le 1er mars et le 31 mai précédant l'année scolaire visée.** Il existe 4 motifs de demandes (1 : médical-handicap, 2 : pratiques artistiques ou sportives intensives, 3 : itinérance ou éloignement géographique, 4 : situation propre à l'enfant).

Passé ce délai de dépôt des dossiers, la loi n'autorise à traiter au cours de l'année scolaire, que les nouvelles demandes basées sur le motif médical, handicap ou d'éloignement géographique de tout établissement scolaire (survenu après le 31 mai).

En savoir plus

CONTACTS

Numéros utiles

CONTACTS UTILES

Inspection de l'Éducation Nationale

Inspectrice de Circonscription : Mme Nathalie Calmels

Secrétariat : 05 67 76 54 25 –

ien12-mi@ac-toulouse.fr

Mairie annexe, rue de la Pépinière, 12100 Millau

Centre Médico Scolaire

Avenue du Général Cossé

Médecin : Dr Erminia VALENTINO

Secrétariat : du lundi au vendredi pour prise de RDV

05 65 60 15 42 –

cmsmillau@wanadoo.fr

Les RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) :

RASED JH FABRE

École élémentaire Jean-Henri Fabre – Rue Paul Ramadier - Tél : 05 65 59 01 33

RASED LE CRES – École élémentaire Albert Séguier / Le Crès – Avenue Charles de Gaulle – Tél : 05 65 60 20 76

Un référent accueil inclusif

pour favoriser l'accueil de l'enfant en situation de handicap sur les temps périscolaires

-

referentaccueilinclusif@ccas-millau.fr

La PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Maison des solidarités départementales

2 place Bion-Marlavagne – 12100 Millau

05 65 60 95 55 -

tas.misa@aveyron.fr

Le CMPP (Centre Médico-Psyco-Pédagogique)

16 Bd de l'Ayrolle – BP 122 – 12100 Millau*Attention changement d'adresse à venir*

05 65 60 20 73 -

cmpp-millau-pep12@wanadoo.fr

Le CAMSP (Centre d'Action Médical-Sociale Précoce)

130 Avenue Jean Jaurès – 12100 Millau

07 88 03 97 23 -

camsp.millau-ant@fondationopteo.fr

› **Le Centre médico-psychologique pour enfant**

14 rue Mathieu Prévot - 12100 Millau

05 65 60 61 06

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30